



La plateforme de services SINCLAIR

Février 2022

Ce numéro est entièrement consacré à la **Plateforme de Services Sinclair**, pour vous informer de l'avancée du projet.

Après une phase de construction et d'installation de la démarche (2018-2021), nous entrons à présent dans une **phase de concrétisation du projet**.

En 2022, année du 60ème anniversaire que nous fêterons en fin d'année, nous entrons dans une **phase plus opérationnelle du projet**.

En 2022, nous actualiserons aussi notre projet associatif.

Un point régulier sera fait à chaque réunion du Conseil d'Administration, au sein des Conseils de la Vie Sociale, lors des différentes réunions d'équipes.

Nous associerons également les familles à nos réflexions et à nos travaux.

N'hésitez pas à y remonter vos questions, remarques ou besoins d'informations.

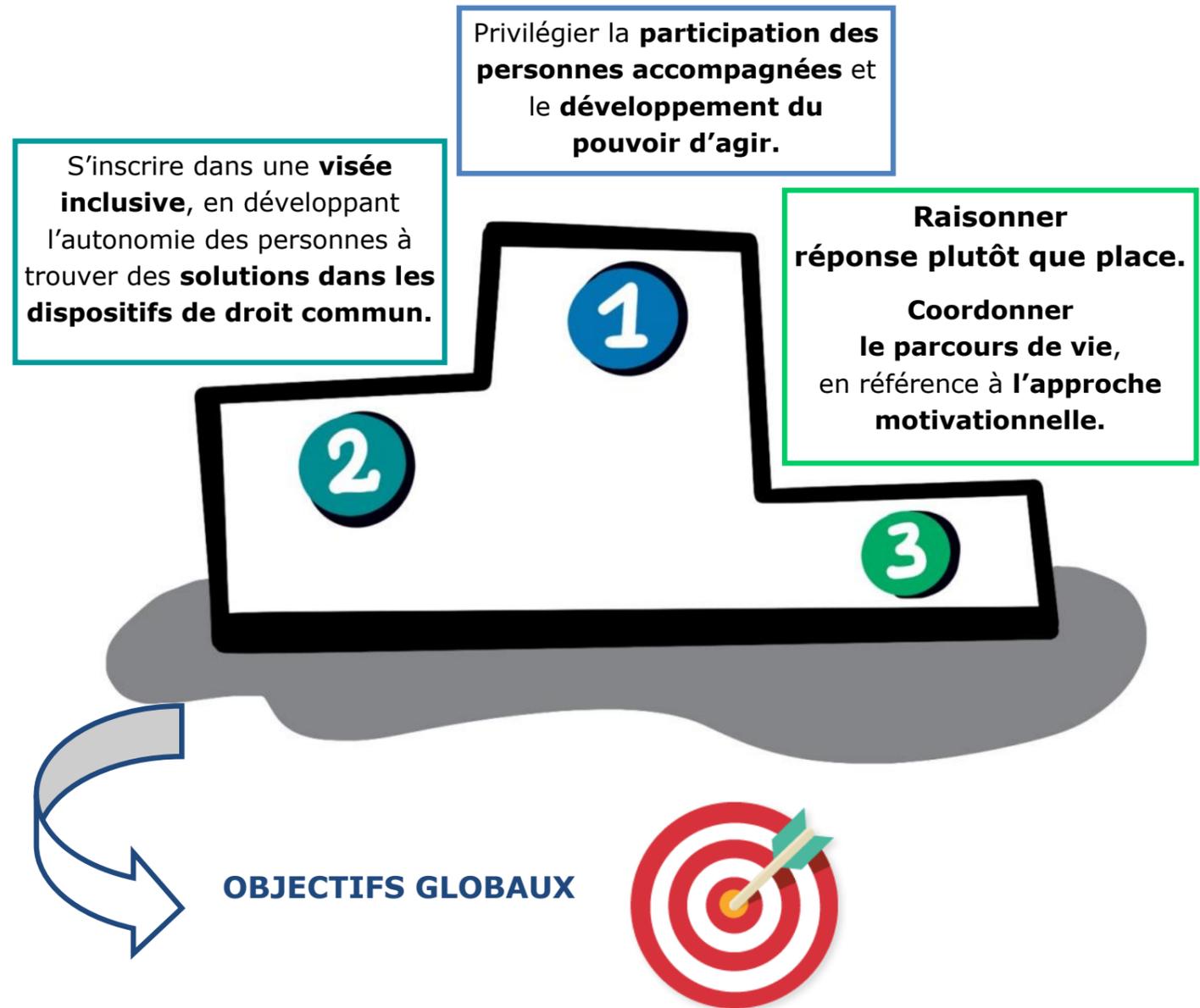
Le Comité de Pilotage Plateforme de Services

Isabelle Grosse (pilote), François Gillet, Arnaud Koehl, Aurélie Pierru, Marion Ratzmann, Anne Kroenner, Luc Letierce



RAPPEL DU PROJET

3 PRINCIPES FONDAMENTAUX



Transformer les modes :

d'accompagnement,

d'organisation,

et **de financement.**

= passer d'un modèle d'agréments à une **plateforme de services, d'expertise, d'expérimentation à l'échelle associativeS.**

2022 = Phase opérationnelle du projet

Les perspectives d'actions pour 2022 :

1. Travailler le PARCOURS des personnes :

- ♦ **Au sein du DIME** : Dispositif Intégré Médico Educatif (DIME), qui regroupe l'IMPro, le SESSAD et la création d'un SESSAD PRO.

Ce nouveau dispositif constituera les prémices du pôle accueil/évaluation/coordination de la future Plateforme de Services Sinclair.

- ♦ **VERS ou DANS L'EMPLOI** : proposer un **parcours vers ou dans l'emploi**, ordinaire ou protégé, grâce à **la formation** et à **un accompagnement médicosocial** individualisé.

Créer des passerelles entre les différents dispositifs et établissements SINCLAIR.

- ♦ **QUEL PARCOURS RESIDENTIEL** : **favoriser l'inclusion par l'habitat**, en tenant compte de la situation de la personne, de son parcours de vie, de ses attentes et de ses besoins, à partir du postulat « **être chez soi, sans être seul** ».

2. Poursuite des actions :

- ♦ **Enrichissement des pratiques managériales** : promouvoir une ligne managériale propre aux Associations Sinclair, en développant des compétences transversales.

—> Groupes de co-développement et coachings individuels.

- ♦ **Nouveaux apprentissages** : poursuite des formations collectives autour de l'autodétermination et du pouvoir d'agir.

- ♦ **Mise en dynamique partenariale** : renforcer et développer les partenariats; impulser les coopérations stratégiques nécessaires au projet.

3. 60ème et Projet Associatif

2022 est l'année du **60ème anniversaire** de l'Association Marguerite Sinclair.

Nous fêterons également le 30ème anniversaire de l'Entreprise Adaptée « Les Ateliers Sinclair », fondée en 1990.

2 temps forts sont organisés :

- ♦ Participation au **Salon « Extérieurs et Jardins »** au Parc Expo de Mulhouse, du **11 au 13 mars** : délocalisation du restaurant « Le Sinclair » + stand Espaces Verts (Entreprise Adaptée « Les Ateliers Sinclair ») / Atelier bois (ESAT).

- ♦ **11 octobre 2022** (durant les Journées d'Octobre)

Fête Sinclair : « Parler, penser, Créer, Faire la fête ! »

L'organisation détaillée est en train d'être finalisée et vous parviendra prochainement.

La Plateforme de Services sera largement mise à l'honneur lors de ce moment, tout comme la réécriture du projet associatif.

